

*Initiatives ministérielles*

tous les députés à voter ce soir pour un tel respect et pour l'avenir de notre pays.

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, veuillez prendre note que je vais partager mon temps de parole.

C'est la première fois que j'ai la chance de prendre la parole sur ce projet de loi. La première fois que j'ai lu l'accord-cadre sur lequel ce projet de loi est fondé, celui-ci a immédiatement soulevé dans mon esprit certaines préoccupations relatives aux accords sur les revendications territoriales au Yukon. Je me suis posé des questions sur le nombre, sur le fait qu'environ 7 300 Indiens du Yukon sur une population totale de 32 000 vont être les propriétaires collectifs de 16 000 milles carrés, ce qui comprend tous les droits d'exploitation souterraine sur 10 000 milles carrés et certains droits d'exploitation souterraine sur les 6 000 milles carrés qui restent.

Qu'est-ce que les autres résidents du Yukon pensent de ces accords sur les revendications territoriales? Outre un paiement en espèces de près de 250 millions de dollars, les premières nations du Yukon toucheront aussi le produit des baux de surface et des redevances pour l'exploitation des ressources non renouvelables. Par ailleurs, les premières nations du Yukon se verront accorder une part préférentielle de l'exploitation des ressources fauniques. Quel impact ces accords auront-ils sur l'accès des non-autochtones aux terres cédées par entente? Nous posons ces questions. Nous avons entendu beaucoup de belles déclarations aujourd'hui, mais nous n'avons pas entendu grand-chose à propos des détails de cet accord et de son impact sur les résidents du Yukon.

• (2010)

Les premières nations du Yukon permettront-elles aux chasseurs, aux trappeurs et aux pêcheurs d'avoir accès aux terres cédées par entente et à leurs territoires traditionnels beaucoup plus vastes? Que va-t-il se passer à cet égard?

Une autre de mes préoccupations, c'était qu'aucun bilan financier n'accompagnait ces accords. Je craignais que le gouvernement fédéral doive continuer de verser les mêmes paiements aux Indiens du Yukon. Si j'ai bien compris, le règlement des revendications territoriales et le début des négociations concernant l'autonomie gouvernementale avaient pour objet de réduire les obligations financières des contribuables canadiens, puisque ces recettes devaient être remplacées par des redevances et des recettes découlant de l'exploitation des ressources.

Dans ce cas, pour quelle raison continuerait-on à verser chaque année des sommes accrues aux Indiens, en conformité de ce type d'arrangement? Quel contrôle le Parlement canadien exerce-t-il sur le versement de dollars venant des contribuables aux premières nations du Yukon? Les contribuables canadiens posent ces questions aux réformistes, mais je n'ai pas encore entendu de réponses.

Je crains que, si nous adoptons le projet de loi C-33, les futurs accords sur les revendications territoriales des dix autres bandes du Yukon ne seront pas présentés au Parlement aux fins de débat.

C'est vraiment inquiétant. Le Cabinet pourra approuver ces accords par décret. C'est le processus prévu dans l'accord-cadre. Pourquoi le gouvernement essaie-t-il de nier le droit démocratique de la population canadienne d'examiner sous tous ses aspects chacun des accords sur les revendications territoriales au Yukon? Pourquoi lui refuse-t-on ce droit?

Selon l'article 6 du projet de loi C-33, les droits inscrits dans ces accords sont reconnus et affirmés «au sens de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982». Est-ce que cela signifie que les accords sur les revendications territoriales seront désormais inscrits dans la Constitution? Font-ils maintenant partie de notre Constitution? S'ils y sont inscrits aujourd'hui, comment pourra-t-on les modifier?

Si nous voulons modifier ces accords à un moment donné, comment allons-nous procéder? Selon l'article 13 du projet de loi C-33, Les dispositions d'un accord sur des revendications territoriales l'emportent sur toutes les lois fédérales et territoriales. Le gouvernement a-t-il vraiment voulu cela? Est-ce là vraiment ce que veulent les Canadiens? Est-ce que les Canadiens ne voudraient pas plutôt que les lois canadiennes s'appliquent également à tous les citoyens, peu importe où ils habitent? Pourquoi le gouvernement cherche-t-il à adopter ces projets de loi à toute vapeur sans traiter directement avec les Canadiens, comme il l'a fait avec les Indiens du Yukon?

Enfin, je m'inquiète beaucoup du précédent que nous sommes peut-être en train de créer en négociant ces accords sur les revendications territoriales. Les précédents ainsi établis s'appliqueront-ils en Saskatchewan, chez moi? S'appliqueront-ils au Manitoba? Allons-nous poser ces mêmes questions dans un an environ au sujet du règlement des revendications territoriales ailleurs au Canada?

Les ententes futures sur des revendications territoriales renfermeront-elles toutes les mêmes dispositions? Prévoiront-elles la cession des mêmes pouvoirs et d'une superficie proportionnelle de territoire, le même contrôle des ressources, les mêmes dispositions en matière de redevances et ainsi de suite? Cette liste n'est pas exhaustive. Va-t-on créer un précédent? Dans leurs revendications futures devant les tribunaux, les intéressés se fonderont-ils sur les précédents créés dans l'accord sur les revendications territoriales au Yukon? Avons-nous bien réfléchi à tout cela? J'ai entendu beaucoup de beaux discours, mais personne n'a abordé cette question. C'est la raison pour laquelle les amendements que nous avons essayé de faire adopter étaient si importants. Malheureusement, ceux-ci ont été rejetés.

• (2015)

Les amendements proposés par le Parti réformiste auraient calmé un bon nombre de mes inquiétudes. Ils auraient rassuré non seulement les membres de notre parti mais aussi tous les Canadiens.

L'autre jour je discutais avec des gens de Halifax au sujet des accords sur les revendications territoriales au Yukon et sur l'autonomie gouvernementale. Un monsieur m'a dit qu'il n'avait pas entendu parler de ces ententes. Les Canadiens sont très peu au courant de ce qui se passe ici. Ils ne sont pas conscients des